



Commission scolaire
des Patriotes

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT

ÉTABLISSEMENT LE SABLIER

Année 2016-2017

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

| | |
|---|--|
| MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Le Sablier |
|---|--|

| | | |
|--|--|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève ses compétences disciplinaires en français et en mathématiques tout en respectant les différences de chacun. | COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement SIAA | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|--|--|

| | |
|---|---|
| BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.1 Diplomation et qualification | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %. |
|---|---|

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter le résultat moyen des élèves, pour chacune des années du primaire, pour la compétence « raisonner ».

| | | | |
|--|---|--|--|
| INDICATEUR : Le résultat moyen des élèves de fin de chaque année du primaire, pour la compétence « raisonner ». | CIBLE FINALE : Augmenter de 0,5% les résultats de l'année d'avant. 2e année : passer de 75,3 % à 75,8 % 3e année : passer de 77,5 % à 78 % 4e année : passer de 76,3 % à 76,8 % 5e année : passer de 68,9 % à 69,4 % 6e année : passer de 81,6 % à 82,1 % | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|--|---|--|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|---------------------------------------|-------------------------|--|
| 1. Modéliser et appliquer les stratégies de résolution communes lors des différents problèmes en mathématique | titulaires | Tout au long de l'année | Référentiel commun des stratégies Conseillère pédagogique |
| 2. Intégrer les concepts et les processus mathématiques en démontrant les liens explicites entre le concret, le semi-concret et l'abstrait. (selon les niveaux) | Titulaires Orthopédagogues | En cours d'année | CP et Progression des apprentissages, Bibliomath |
| 3. Enseigner le sens du nombre en 1 ^{re} année. | Enseignantes de 1 ^{re} année | Toute l'année | CP |
| 4. | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Sablier

| | | |
|--|--|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école favorise la réussite scolaire par un dépistage précoce des difficultés d'apprentissage et par les suivis appropriés. | COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|--|--|

| | |
|--|--|
| BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante. |
|--|--|

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, faire vivre des activités de transition aux élèves de 6e année

| | | | |
|---|--|---|--|
| INDICATEUR : Nombre d'activités de transition pour les élèves du 3e cycle | CIBLE FINALE : Deux activités ou plus annuellement | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le recensement des activités vécues | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|---|--|---|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| 1. Vivre des activités quotidiennes à la manière du secondaire (cadenas, agenda, changer de locaux, etc) | Enseignantes de 6 ^e année | Pendant l'année | Ressource du secondaire |
| 2. Vivre l'activité « Élève d'un jour » à François-Williams | Enseignants-direction | Pendant l'année | Direction et équipe de transition |
| 3. Maintien d'un comité transition en collaboration avec les autres écoles du secteur | direction | Pendant l'année | Une enseignante |
| 4. | | | |
| 5. | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Sablier

| | | |
|---|--|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève ses compétences disciplinaires en français et en mathématiques tout en respectant les différences de chacun. | COMMENTAIRES (au besoin) : Voie I de renforcement de la SIAA (déjà dans les objectifs SIAA depuis quelques années) | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|---|--|--|

| | |
|--|---|
| BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire. |
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter le résultat moyen des garçons, pour chacune des années du primaire, pour la compétence « lire ». | |

| | | | |
|---|---|--|---|
| INDICATEUR : Le résultat moyen des garçons, pour chacune des années du primaire, en lecture | CIBLE FINALE : Augmenter de 0,5% les résultats de l'année d'avant d'une même cohorte : 2e année : passer de 75,1 % à 75,6 % 3e année : passer de 74,7% à 75,2 % 4e année : passer de 75,6 % à 76,1 % 5e année : passer de 65 % à 65,5 % 6e année : passer de 67,6 % à 68,1 % | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|---|---|--|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|---|---------------------------|---|
| 1. Utilisation de certains dispositifs du continuum en lecture à tous les cycles | Enseignantes | Toute l'année | CP en français, albums |
| 2. Vivre des situations d'apprentissage complexes signifiantes pour tous. | Enseignantes | Au moins 1 fois par année | SAE sur Francothèque, adultes masculins, parents et grands-parents. |
| 3. Modéliser et utiliser explicitement les outils communs en lecture tels que les stratégies de lecture Projet de recherche : Chantier7 (lecture des textes courants) | Enseignantes et orthopédagogues Enseignantes de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année pour le chantier 7 | Toute l'année | CP Fiches des stratégies lecture |
| 4. Activités de conscience phonologique au préscolaire et en 1 ^e année | Enseignantes et orthopédagogues | Toute l'année | La planète des Alphas Raconte-moi les sons |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| | | | |

| | |
|---|--|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Le Sablier |
|---|--|

| | | |
|---|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève ses compétences disciplinaires en français et en mathématiques tout en respectant les différences de chacun. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|---|-----------------------------------|--|

| | |
|--|---|
| BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture | Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire. |
|--|---|

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter le résultat moyen des garçons, pour chaque année du primaire, pour la compétence « écrire ».

| | | | |
|---|--|--|--|
| INDICATEUR : Le résultat moyen des garçons, pour chaque année du primaire, en écriture. | CIBLE FINALE : Augmenter de 0,5% les résultats de l'année d'avant d'une même cohorte : 2e année : passer de 71,4 % à 71,9 % 3e année : passer de 71,4 % à 71,9 % 4e année : passer de 74,3 % à 74,8 % 5e année : passer de 66,6 % à 67,1 % 6e année : passer de 70,9 % à 71,4 % | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|---|--|--|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|-------------------------------|-----------------------------------|---|
| 1. Modéliser les outils communs au secteur en écriture tels que le code d'autocorrection et l'aide-mémoire grammatical chaque année. | Enseignantes, orthopédagogues | Chaque semaine | Programme de formation, code de correction, conseillère pédagogique |
| 2. Faire vivre, de façon hebdomadaire et à tous les niveaux, des situations d'écriture et des dictées innovantes à des fins d'apprentissage. | Enseignantes, Orthopédagogues | Chaque semaine et quotidiennement | Phrases du jour, courte période d'écriture, plan d'écriture, listes orthographiques, Scénarios pour mieux écrire les mots, CP, dictées variées (0 faute, du jour, coopérative, réflexive) |
| 3. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous les niveaux selon la progression des apprentissages. | Enseignantes, orthopédagogue | Chaque semaine | |
| 4. Enseigner un seul mode d'écriture, l'écriture cursive, dès la première année du primaire. | Enseignantes | Tout au long de l'année | Formation des enseignants au besoin, |
| 5. | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Sablier

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 (reconduit pour 2016-2017). |
|---|---|

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, augmenter le résultat moyen de tous les garçons et les filles qui se situent en deçà de 65 % en lecture et en écriture.

| | | | |
|---|--|--|--|
| INDICATEUR : Le résultat moyen disciplinaire pour les garçons et les filles se situant en deçà de 65 % en lecture et en écriture. | CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le résultat disciplinaire en lecture et en écriture pour les garçons et les filles se situant en deçà de 65 %. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : GPI et Lumix | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|---|--|--|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--------------------------|----------------------|--|
| 1. Différencier l'enseignement et l'apprentissage | Titulaires | Toute l'année | CP, Orthopédagogue, mesures d'adaptation et de flexibilité (morceler la tâche, réduction du nombre de numéros, etc.) |
| 2. Offrir un soutien orthopédagogique (classe et hors-classe) en respectant le Cadre de référence en orthopédagogie. | Orthopédagogues | Toute l'année | Cadre de référence en orthopédagogie |
| 3. | | | |
| 4. | | | |
| 5. | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| | | | |

| | |
|---|--|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Le Sablier |
|---|--|

| | | |
|--|--|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à être un milieu sécuritaire. | COMMENTAIRES (au besoin) : Voies 1 et 2 de Renforcement de la SIAA | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|--|--|

| | |
|---|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP). |
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, améliorer les habiletés sociales des élèves dans la cour et lors des transitions. | |

| | | | |
|---|--|---|--|
| INDICATEUR : Le nombre de gestes de violence pour tous les élèves de l'école. | CIBLE FINALE : Diminuer de 15 % le nombre de gestes de violence pour tous les élèves de l'école. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation des fiches de signalement en lien avec les gestes de violence | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|---|--|---|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|---|----------------------|---|
| 1. Animer des thèmes en classe ou au SDG selon les problématiques et suivis personnalisés par les professionnels | Titulaires, éducatrices Psychoéducatrice | Toute l'année | Policier édu, TES, Psychologue, Psychoéducatrice, |
| 2. Mise en place d'ateliers de gestion de la colère et d'habiletés sociales | TES et psychoéducatrice | Toute l'année | Direction, SDG, programme d'activités |
| 3. Offrir le programme « La Ribambelle » à la maternelle et des programmes en continuité ainsi que le programme « Ma cour, un monde de plaisir » | Titulaires du préscolaire Psychoéducatrice et directrice, SDG | Toute l'année | Psychoéducatrice du programme « La Ribambelle » trousse « Ma cour un monde de plaisir » |
| 4. Modélisation du code de vie commun au secteur, application du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, | Comité encadrement des élèves, personnel enseignant, SDG et des dîneurs, professionnels | Toute l'année | Comité encadrement des élèves et révision du plan de lutte, soutien aux comportements positifs, capsules vidéos pour soutenir la modélisation des règles de vie |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| | | | |

| | |
|---|--|
| MISSION : Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/> | Nom de l'établissement : Le Sablier |
|---|--|

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de sa sécurité et de l'environnement. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes. |
|---|--|

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2016-2017, proposer des activités relatives au volet de la saine alimentation d'une façon plus structurée.

| | | | |
|--|---|--|--|
| INDICATEUR : Nombre d'activités relatives au volet de la saine alimentation. | CIBLE FINALE : 2 activités relatives au volet de la saine alimentation par groupe | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Inventaire des activités | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|--|---|--|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|-------------------------------|-------------------------|---|
| 1. Atelier sur les habitudes alimentaires et une saine hygiène de vie | Équipe-école, infirmière, SDG | Tout au long de l'année | L'infirmière et les parents, article dans le journal mensuel de l'école, Nutritionnistes du Canada, Cartable de la Fédération des producteurs de lait du Québec |
| 2. Proposer des ateliers de dégustation de nouveaux aliments ou de nouvelles recettes | Titulaires, SDG | 1-2 fois par année | Déjeuner pour apprendre, Centre d'entraide bénévole, Partenaires |
| 3. | | | |
| 4. | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Sablier

| | | |
|--|---|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de sa sécurité et de l'environnement. | COMMENTAIRES (au besoin) : Voie 9 de « L'école, J'y tiens » | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|---|--|

| | |
|---|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e années au primaire et en 2 ^e et 5 ^e secondaire. |
|---|--|

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, proposer des activités à caractère physiques aux élèves.

| | | | |
|--|---|--|--|
| INDICATEUR : Nombre d'activités à caractère physiques différentes offertes dans l'année. | CIBLE FINALE : 10 activités différentes chaque année. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Compilation du nombre d'activités physiques ayant eu lieu. | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|--|---|--|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|----------------------------------|-------------------------|--|
| 1. Épreuve de course continue en éducation physique en fin de cycle | Enseignants d'éducation physique | En fin d'année | Epreuve de course continue de la CSP |
| 2. Activités physiques proposées par les enseignants | L'équipe enseignante | Tout au long de l'année | Cross-country, regroupement sportif, trousse ma cour un monde de plaisir, GDPL |
| 3. Activités physiques proposées au service de garde | Équipe du service de garde | Tout au long de l'année | Banque de jeux, ligue inter-école, regroupement des services de garde, GDPL, programme BOC |

| SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** Le Sablier

| | | |
|--|-----------------------------------|---|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population |
|--|-----------------------------------|---|

| | |
|--|---|
| BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée. |
|--|---|

OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2016-2017, mettre en place des activités qui permettent de sensibiliser les élèves du 3e cycle à la formation professionnelle.

| | | | |
|--|---|---|--|
| INDICATEUR : Nombre d'activités présentées, touchant de près ou de loin, la formation professionnelle. | CIBLE FINALE : 2 activités par année pour l'école | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Le recensement des activités vécues | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 20__-20__ : <input type="checkbox"/> |
|--|---|---|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|---------------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| 1. Organiser des activités d'exploration des métiers liés à la formation professionnelle | Tous les enseignants | Pendant l'année | CO, CFP et ressources externes |
| 2. Journée des métiers à l'école | Titulaires 3 ^e cycle | À un moment de l'année | Parents, direction, communauté |
| 3. | | | |
| 4. | | | |
| 5. | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
| | | | |

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2017.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du _____. Le numéro de la résolution est _____.

SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : _____

Date : _____

Direction générale adjointe : _____

Date : _____